

Ecole de conduite les 7 Mares

Permis
BASIS

21 Chemin aux bœufs
78990 Elancourt
Tél : 09 81 35 69 31

Formule Conduite Boîte Automatique

13 leçons de conduite pratique dont 2 sur simulateur
Création et gestion demande de permis

TOTAL 845 € TTC

Tarifs à l'unité

Evaluation de niveau boite automatique	65€ TTC
Accompagnement pratique	65€ TTC
Leçon boîte automatique	65€ TTC
Leçon de conduite boîte manuelle	65€ TTC
Renouvellement forfait code illimité valable 6 mois	300€ TTC
Renouvellement forfait code illimité valable 3 mois	200€ TTC
Forfait conduite supervisée	300€ TTC
Code en ligne valable 3 mois	50€ TTC
Forfait 20 leçons boîte automatique	1300€ TTC
Passerelle boîte auto à boîte manuelle	650€ TTC
Livret d'apprentissage	10€ TTC
Création et gestion demande de permis	110€ TTC
Réactualisation de forfait	500€ TTC

Documents à fournir pour l'inscription

- 1 photocopie de la carte d'identité ou passeport en cours de validité
- 4 photos d'identité en couleurs avec une signature numérique
- 1 photocopie de la journée d'appel pour les moins de 25 ans ou recensement
- 1 photocopie d'un justificatif de domicile (facture EDF, loyer...) + une attestation d'hébergement et la carte d'identité de l'hébergeant si nécessaire
- 4 timbres postes au tarif en vigueur + 4 enveloppes format A5
- 1 attestation de sécurité routière (ASSR 2)

Une autorisation parentale et la carte d'identité d'un parent sera obligatoire pour l'inscription d'un mineur.

Informations complémentaires

Tout candidat souscrivant à une inscription s'engage à prendre connaissance et à accepter les conditions qui suivent :

- Formule permis BA valable 1 an à partir de la signature du contrat de formation.
- Tout dossier reste la propriété du candidat, il peut être repris sur simple demande et ne donne droit à aucun remboursement.
- La validité de l'examen de code est de 5 ans ou de 5 présentations à l'examen pratique.
- Toute présentation à une épreuve quelle qu'elle soit est subordonnée à l'avis du moniteur qui doit se prononcer en fonction des aptitudes du candidat.
- Toute leçon de conduite non décommandées 48 heures à l'avance sera considérées comme dues, sauf motif légitime dûment justifié.
- 1 leçon de conduite se décompose d'une partie pratique de 50 mn et d'une partie théorique de 5 mn.

Cours de code

Lundi :	14h à 18h
Mardi, mercredi, jeudi :	14h à 18h
Vendredi :	15h à 18h

Samedi :

10h à 12h